

- Une réunion de synthèse sera effectuée au bout d'un mois de prise en charge, avec vous et l'ensemble de l'équipe. Elle a pour but :
- d'évaluer votre projet thérapeutique.
 - d'évaluer votre progression dans l'atteinte des objectifs fixés.
 - de vous aider à résoudre d'éventuelles difficultés.
- C'est un lieu de prise de décisions pour reconduire ou arrêter le contrat de soins ;

Une synthèse sera aussi effectuée à la fin de votre prise en charge pour en faire le bilan avec vous.

- L'équipe s'engage à assurer :
- un suivi individuel médicopsychosocial
 - des ateliers collectifs axés sur les soins addictologiques, la qualité de vie et la réinsertion socio-professionnelle.
 - le respect du secret médical partagé entre tous les membres de l'équipe soignante
- Vous vous engagez à :
- respecter le règlement de vie et le contrat de soins de l'HDJ
 - être actif dans votre prise en charge, notamment en respectant votre programme de soins.

Objectifs spécifiques à travailler :

Jours et horaires de venue en HDJ :

**Signature du patient
pour accord, le**

**Signature du médecin,
pour accord, le**